

Déclaration Statutaire

Groupe de parole tenu à Manawan, le 6 juin 2018.

Étaient présents :

Roch Riendeau, Coordonnateur Mieux-être à la CERP et animateur de la rencontre

Michelle de Champlain, Agente aux enquêtes à la CERP

Sikon Ottawa, Services sociaux de la communauté de Manawan, co-animateur de la rencontre, participant et traducteur

Joséphine Dubé, témoin citoyen communauté de Manawan

Francine-Hélène Flamand, témoin citoyen communauté de Manawan

Alice Petiquay, témoin citoyen communauté de Manawan

Angèle Petiquay, Témoin citoyen communauté de Manawan

Valérie Quitich, témoin citoyen communauté de Manawan

Note : L'Intégralité de la traduction de l'atikamekw au français se retrouve à la fin du récit

Je, Ottawa, Sikon, 311 Mohikan, Manawan, 1979-02-16

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Présentation par Roch Riendeau du déroulement du groupe de parole et des personnes qui vont l'animer.
Présentations de Michelle de Champlain qui va transcrire les échanges.

Q. 1 : Michelle de Champlain : Comment l'enquête sur la mort de vos membres a été ré-ouverte?

R. 1 : Je me nomme Valérie Quitich.

Ça n'a pas été facile, ça n'était pas un accident.

Propos de Valérie Quitich traduits de l'atikamekw:

- *Nous avions été avec Angèle pour rencontrer Rose-Anna et Nancy de l'AFPAD.*

- *La question que je me posais souvent : est-ce que le dossier va être ré-ouvert?*

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

-J'avais une bonne appréhension, malgré le pessimisme qu'il y avait.

- Lorsque les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont venus à Manawan, il y avait un vent de positivisme.

Il y avait une différence entre 1977 et 2016. Le déploiement de la Sûreté du Québec en 2016 était massif et intimidant.

Il n'y avait pas vraiment de liaison entre la police et les familles pour nous informer des développements dans l'enquête, il y a seulement eu des annonces, mais pas plus.

Nous aurions pu sentir plus de respect de la part du DPCP et de la SQ s'ils s'étaient déplacés à Manawan pour divulguer le résultat de l'enquête.

J'ai senti que le DPCP et la SQ étaient encore négligents, mêmes dénigrants envers nos familles.

Q. 2 : Michelle de Champlain : Comment avez-vous perçu la rencontre avec la SQ au printemps 2016?

R. 2 : Valérie Quitich : Pourquoi ça s'est fait à St-Michel et pas ici?

Alors qu'en 1977 ç'a été refusé, pourquoi ça été accepté là? C'est-tu parce qu'ils savaient qu'ils ne trouveraient plus de preuves? Quand la famille a fait la demande en 1977 pour la réouverture de l'enquête, ils ont carrément refusé.

Pourquoi ils ont accepté en 2016? C'est-tu parce qu'il n'y avait plus de preuves? Qu'ils savaient qu'il n'y avait plus rien à faire? Je le sais pas...Je me pose la question...

Q. 3 : Michelle de Champlain : Vous parlez d'une avocate dont le prénom est Nancy, est-ce que vous avez son nom de famille?

R. 3 : Nancy Roy. C'est la directrice générale de l'Association des familles des personnes assassinées ou disparues.

Q. 4 : Michelle de Champlain : Son milieu de travail à Madame Roy, il est où?

R. 4 : À Montréal.

Q. 5 : Michelle de Champlain : Avez-vous la date précise de la réouverture?

R. 5 : En février, après que le reportage soit passé.

Q. 6 : Michelle de Champlain : Combien de temps a duré l'enquête, suite à la réouverture du dossier?

R. 6 : De mars à octobre 2016, lorsque le DCPC a déposé les résultats.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q. 7 : Michelle de Champlain : Ce que je comprends c'est que vous ne comprenez pas que la rencontre ait eu lieu à St-Michel-des-Saints plutôt qu'à Manawan. Expliquez-moi pourquoi c'était important pour vous que la rencontre ait lieu à Manawan?

R. 7 : Parce que c'est toute la communauté qui a été touchée par cette histoire-là. Ça aurait été mieux qu'ils viennent la faire ici, parce qu'il y aurait eu plus de monde. C'était limité pour le déplacement des personnes à St-Michel.

Q. 8 : Michelle de Champlain : Quand s'est passée la rencontre avec le DPCP à St-Michel-des-Saints, est-ce que vous avez bien compris ce qu'ils vous ont expliqué?

R. 8 : Oui.

Q. 9 : Michelle de Champlain : Est-ce que vous avez l'impression qu'on a pris le temps de vous écouter?

R. 9 : Pas vraiment non. Avec toutes les émotions qui sortaient, il y aurait eu des choses que j'aurais aimé dire mais la rencontre était finie.

Q. 10 : Michelle de Champlain : Est-ce que c'était le DPCP de Joliette?

R. 10 : Non, c'était le DPCP de Trois-Rivières.

Q. 11 : Michelle de Champlain : C'était la Sûreté du Québec de quel district?

R. 11 : Les enquêteurs provenaient du bureau régional d'enquêtes, posté à Mascouche.

Q. 12 : Michelle de Champlain : Je pose la question à tout le monde, comment vous auriez aimé que se fasse l'approche de la SQ? Comment vous auriez aimé être traités de la part de la SQ et du Procureur de la couronne?

R. 12 : Ce qu'on déplore c'est dans la façon de communiquer, d'interagir.

Q. 13 : Michelle de Champlain : Est-ce que la Sûreté du Québec vous a contactés pendant l'enquête? Vous êtes les cinq représentants des familles, avez-vous été informés de comment ça se déroulait?

X

Enquêteur

X

Déclarant

R. 13 : Non. Ils ne nous ont jamais contactés. C'est une chose qu'ils auraient dû faire, au moins nous dire où ils étaient rendus. Ils nous ont informés seulement un mois avant la fin.

Q. 14 : Est-ce qu'il y a une autre personne qui se sent prête à poursuivre?

R. 14 : Moi, Alice Petiquay. Témoignage en langue atikamekw.

Propos d'Alice Petiquay traduits de l'atikamekw: (en pleurs)

- Je ne suis pas en mesure de bien m'exprimer, parce que nous ne savons rien de ce qui s'est passé en 1977. Nous avons entendu beaucoup de spéculations, selon les blessures qui avaient été observées par celles qui avaient habillé les corps des victimes. Je suis peinée, ça fait tellement longtemps, ça fait 40 ans. Malgré cela, je sens une joie, les amis ici Valérie et ma cousine Angèle. Nous voulons que les gens qui savent des choses parlent de ce qui s'est passé.

- J'ai tenté de me remémorer des souvenirs entourant l'événement du 26 juin 1977.

En 2016, j'ai espéré que la SQ allait nous annoncer des bonnes nouvelles et qu'elle venait aider à notre cause. Depuis qu'ils sont venus, nous ne pouvons toujours pas dire ce qui est arrivé, parce qu'ils ne nous ont rien dit à ce sujet.

- J'aurais aimé que le DPCP vienne à Manawan pour donner les résultats de l'enquête. S'ils peuvent venir la prochaine fois.

Sa mère est Joséphine Dubé, elle témoigne à son tour en langue atikamekw.

Propos de Joséphine Dubé traduits de l'atikamekw :

- Ça a été et restera une très grande épreuve ce que nous vivons.

- Nous n'avons pas reçu d'indemnisation à la hauteur de la souffrance que nous avons eu à vivre. Il y a une grosse différence entre ce qu'on a à vivre et surtout avec ceux qui ont causé la mort de mon fils.

Pause

Q. 15 : Roch Riendeau : Nous reprenons est- ce quelqu'un est prêt à prendre la parole?

R. 15 : Kwe, mon nom c'est Angèle Petiquay, je suis la sœur de Denis Petiquay une des victimes. Ma mère est encore là. Je vais essayer de poursuivre parce que je me suis sentie épuisée dans les derniers temps, surtout avec la réponse négative qu'on a reçue alors qu'on avait beaucoup d'espoir dans la recherche de la vérité.

Aujourd'hui je pense que la vérité on ne la saura jamais mais avec les démarches qu'on fait c'est plus pour que plus jamais les membres de notre communauté vivent l'injustice qu'on a vécue. Cinq morts dans une petite communauté de moins de 1000 personnes en 1977, c'est tout simplement inimaginable mais on l'a vécu. On l'a vécu et en plus on a été laissés dans l'ignorance totale par les autorités qui faisaient l'enquête.

Ma mère me disait souvent de faire quelque chose pour savoir ce qui s'est vraiment passé et c'est là qu'on a eu de l'aide de l'AFPAD (Association des familles des personnes assassinées et disparues) avec l'aide de Rose-Anna Niquay qui est membre du Conseil d'administration et Mme Roy qui est directrice. C'est là que nous avons demandé la réouverture

X

Enquêteur

X

Déclarant

de l'enquête. C'est là que ça commencé à rouvrir nos blessures. Elles étaient toujours là, mais elles sont remontées à la surface. Dans le reportage que Radio-Canada a fait et qu'on a vu, c'était comme si l'événement venait de se produire. Ça été très dur quand j'ai vu la photo de mon frère sur le petit journal. Quand les policiers l'ont sorti du véhicule, de la façon dont il a été traité, un manque total de respect! C'est peut-être aussi qu'on veut que les Autochtones soient respectés. C'est pour ça que je disais tantôt que la vérité on ne la saura jamais, mais on veut qu'il n'y ait plus jamais d'injustice.

L'enquête qui a été ré-ouverte, c'est à la suite de la diffusion du reportage et de la pression médiatique. Nancy Roy, qui était dans le dossier avec Rose-Anna, avait reçu une réponse négative de la police et il y avait eu beaucoup de délais de réponses. C'est suite au reportage de Radio-Canada qu'on a su que l'enquête allait être ré-ouverte. On l'a su en même temps que tout le monde. Suite à l'annonce, il y a eu des membres de la communauté qui ont été interceptés sur le chemin par la SQ. Il faudrait vérifier l'intention que la police avait, car les gens ont pensé que c'était des représailles.

Quand la SQ est venue nous rencontrer au printemps 2016, c'était impressionnant avec le nombre de policiers qu'il y avait, presque épouvanté! Pour moi, je trouve que ça été une belle rencontre, parce qu'ils nous avaient donné plein d'espoir. Je me disais qu'avec le nombre d'effectifs qu'ils avaient, ils allaient tout faire pour qu'on sache la vérité.

Ça été comme ça en premier : il y a eu des rencontres, des témoins ont été rencontrés. Par la suite, on dirait que ça s'est calmé. À quelques reprises, on a fait une intervention pour rappeler aux gens l'importance d'aller témoigner. On aurait aimé que la police revienne comme à la première rencontre. Parce qu'on dirait que ça s'est calmé, on n'a pas eu de nouvelles, on n'a pas eu de suivi.

Ils sont revenus au mois de septembre à l'Auberge pour nous faire un suivi et nous dire qu'il restait quelques témoins à rencontrer et qu'ils allaient déposer leur rapport par la suite. On leur a demandé s'ils avaient rencontré des personnes de St-Michel pour cueillir leurs témoignages, je pense qu'on ne nous a pas répondu. Ils nous ont parlé de la Charte des droits de la personne, c'est pour ça qu'ils ne pouvaient pas aller directement parler avec celui qui était impliqué dans l'accident.

Concernant l'annonce du résultat de l'enquête, on souhaitait que ça se fasse ici à Manawan. On a toujours pensé que le DPCP allait venir ici à Manawan parce qu'on est ici, pas à St-Michel dans le village de l'homme, du blanc qui était dans le ... qu'on pense qu'il a assassiné mon frère Denis, Jean-Claude, Nicole, Thérèse, Juliana. Quand ils nous ont dit que ça se faisait à St-Michel, ils voulaient avoir deux à trois personnes par famille de victime à la rencontre, pas plus.

Ils nous ont imposé cette limite. Avec la réponse négative, c'était beaucoup d'émotions, comme Valérie le soulignait. La réouverture de l'enquête nous donnait beaucoup d'espoir comme je l'ai dit au début. Il y avait aussi beaucoup de corps policiers. On avait limité le nombre de personnes pour les familles mais il y avait beaucoup de policiers.

Il y a une personne des familles qui a remarqué que lorsqu'on parlait au DPCP, il y a un policier qui faisait des signes pour couper la parole, pour nous arrêter de parler pour pas qu'on pose de questions.

Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui par rapport à la façon de faire de 1977? C'est sûr qu'il y a beaucoup de changements, comme une enquête qui doit débuter plus rapidement suite à un événement et l'autopsie. Tous les éléments qui n'ont pas été considérés, la déclaration des personnes qui étaient sur place ou qui ont été sur les lieux de l'accident.

On sait qu'il y a eu une lettre du Chef dans laquelle il mentionnait que dans la nuit du 26, il y avait quand même une lune alors que les deux individus disaient qu'il faisait très noir dans leur déclaration et là c'est juste la déclaration car l'autre individu a signé en bas en disant qu'il corroborait la déclaration de son ami.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Je termine avec le fait que la demande de l'ouverture de l'enquête c'était pour savoir la vérité. Qu'est-ce qui s'est passé? Parce que tout le monde de la communauté, on pense qu'ils ont été tués. Avec le résultat de l'enquête, la vérité est perdue à jamais...Il n'y aura plus jamais de justice.

Q. 16 : Michelle de Champlain : Quand vous dites que la Sûreté du Québec a refusé la première fois de faire une enquête, quelles sont les raisons qui vous ont été données pour justifier cette décision?

R. 16 : Participante : Je ne me rappelle pas, il faudrait vérifier auprès de Nancy Roy.

Q. 17 : Michelle de Champlain : Suite à la pression médiatique, ils ont ré-ouvert le dossier?

R. 17 : Participante : Oui, on l'a appris à la télévision, suite au reportage.

Sikon Ottawa : Il y a eu les démarches de l'AFPAD qui a fait des recherches au niveau des archives nationales. On a communiqué les résultats aux familles et, en même temps, ils demandaient la réouverture de l'enquête à la SQ. Selon ce qu'ils disaient en 2016, ils n'avaient pas eu de réponse positive.

On a vu le reportage diffusé à RDI à Radio-Canada. Au mois de mars 2016, la SQ est arrivée ici sans même avoir informé l'AFPAD ou les familles, d'où notre impression de l'avoir su après qu'il y aurait une réouverture de dossier.

Participante : Il y a aussi que quand Nancy et l'AFPAD a demandé une réouverture, les policiers lui ont dit qu'ils n'avaient plus aucun document. C'est comme si les documents avaient resurgi.

Q. 18 : Michelle de Champlain : Ce que je comprends c'est que Madame Roy c'était votre porte-parole d'une certaine façon, est-ce que vous auriez aimé que la Sûreté du Québec communique avec Madame pour l'informer de leur démarche?

R. 18 : Sikon Ottawa : Oui, parce que la relation de confiance elle était avec Madame Roy.

Q. 19 : Michelle de Champlain : Est-ce que vous savez si Madame Roy l'avait demandé à la Sûreté du Québec que si jamais il y avait quelque chose qu'ils passent par elle?

R. 19 : Participante : Oui, elle me l'a dit.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Sikon Ottawa : Elle l'a d'ailleurs demandé à l'agent de liaison de la SQ quelques minutes avant la rencontre avec les médias. Pourquoi la SQ n'a jamais fait d'annonce à l'AFPAD, aux familles directement? Pourquoi ils sont arrivés dans la communauté pour l'annoncer en présence des médias?

À l'AFPAD, ils ont senti qu'il y avait une certaine mise en scène, parce que les médias étaient là. L'AFPAD a été informée qu'il y aurait la visite de la SQ dans la communauté dans les médias aussi.

Q. 20 : Michelle de Champlain : L'AFPAD c'est quoi au juste?

R. 20 : Sikon Ottawa : L'Association des familles des personnes assassinées ou disparues.

Q. 21 : Michelle de Champlain : Quand vous avez parlé tout à l'heure d'un événement concernant la police qui a arrêté des membres de la communauté après la diffusion, est-ce que vous savez pourquoi? Qu'est-ce que la police a fait? Pourquoi elle les a arrêtés?

R. 21 : Une participante : Je ne sais pas, les gens ont rapporté qu'ils avaient été arrêtés sans raison.

Sikon Ottawa : Les gens ont trouvé ça surprenant. Dans la communauté ça se parlait, ça disait : « Les gens à Manawan, ils veulent avoir la vérité. Maintenant on a la réouverture de l'enquête et en même temps on se sent plus surveillés » c'est plus par rapport à ça. Est-ce que les interceptions ont duré longtemps? Je ne croirais pas. Il y a tellement peu d'interceptions qui se font à Manawan. Moi, pour avoir été policier, je ne peux pas vous parler d'interception sur le chemin.

Q. 22 : Michelle de Champlain : Vous ça vous questionnait?

R. 22 : Sikon Ottawa : Oui.

Q. 23 : Michelle de Champlain : Vous parliez du nombre d'effectifs policiers de la Sûreté du Québec. Quand ils sont venus vous rencontrer ici pour vous parler de la réouverture du dossier, ils étaient plusieurs? Un nombre impressionnant?

R. 23 : Sikon Ottawa : Oui.

Q. 24 : Michelle de Champlain : Comment vous vous êtes sentis quand vous avez vu autant de policiers débarquer ici?

R. 24 : Participante : Euh! Presqu'épouvantable! En même temps, il y avait tellement de témoignages à recueillir ici.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q. 25 : Michelle de Champlain : Les policiers ont pris les témoignages de certaines personnes à ce moment-là?

R. 25 : Participante : Pas à ce moment-là.

Sikon Ottawa : La rencontre s'est faite au gymnase de l'école secondaire. Avant tout, il y a les familles qui ont été rencontrées et on voyait le déploiement des agents de la SQ. Ils essayaient de faire comprendre aux gens que ce jour-là ils étaient là pour la réouverture d'un dossier vieux de trente-neuf ans dans lequel il y a eu le décès de cinq personnes. Ils expliquaient comment la réouverture allait se faire.

C'est sûr que pour les membres des familles la question qui revenait c'était : « Pourquoi après tant d'années? » Je crois que cette question les a intimidés. Les questions dans ce genre-là n'ont pas obtenu de réponse. Ce que la SQ voulait faire savoir c'est que toutes les personnes qui avaient des informations à communiquer en lien avec ces cinq personnes devaient communiquer avec eux.

On dit qu'il y a eu un gros déploiement et c'est vrai qu'on aurait espéré que ce soit pour un laps de temps assez long mais comme Angèle le disait on dirait que la dynamique de l'enquête c'est allé en déclinant, ç'a été comme en déclin.

Q. 26 : Michelle de Champlain : Qu'est-ce que vous voulez dire?

R. 26 : Sikon Ottawa : Au début, c'est impressionnant mais après, quand t'as plus de contacts, tu te demandes est-ce qu'il y a une enquête ou est-ce qu'il n'y a pas d'enquête? Après six mois, un an, tu te dis que c'était de la poudre aux yeux. Un an et demi plus tard, on nous informe qu'on allait déposer le rapport.

Il y a des informations qui étaient connues, sues par certains membres des familles. On a essayé de voir si ces informations avaient été enquêtées, mais sans succès. Les gens d'ici n'ont pas senti de liaison directe avec la police.

On a quand même fait beaucoup de rencontres avec les familles au niveau des services sociaux de Manawan. Dans les discussions libres qu'on avait, ce qui ressortait c'est : « On a des informations mais on dirait que les policiers ça ne les intéresse pas. »

Q. 27 : Michelle de Champlain : Est-ce que vous êtes d'accord avec ce que M. Ottawa dit Madame Petiquay?

R. 27 : Oui.

Q. 28 : Michelle de Champlain : Je peux imaginer que ça rejoint tout le monde?

R. 28 : Participante : J'aurais presque souhaité que, quand la police a déposé son rapport au DPCP où ils mentionnaient qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux, il leur dise de retourner faire leur travail mais ça n'a pas été le cas.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Encore là, la SQ quand on a posé la question : « Est-il possible de faire exhumer les corps? » La réponse a été : « Vous regardez trop la télévision. »

Q. 29 : Michelle de Champlain : Il y a eu deux rencontres de la SQ ici à Manawan. Vous parliez tout à l'heure de la première rencontre où on vous a informé qu'on allait ré-ouvrir l'enquête. La deuxième rencontre s'est faite à quelle date environ?

R. 29 : Sikon Ottawa : La première a eu lieu en mars et la deuxième en septembre 2017.

Q. 30 : Michelle de Champlain : C'est pourquoi vous dites qu'il y a eu un long délai sans nouvelles de la Sûreté du Québec. Est-ce que vous auriez aimé que la Sûreté du Québec vous informe de façon directe ou indirecte au fur et à mesure de l'enquête?

R. 30 : Participante : On aurait aimé qu'on nous dise par exemple : « Il y a tant de témoins », parce qu'on voulait que le plus de personnes qui savaient des choses aillent les dire à la police. Après la rencontre avec le DPCP, il y a encore des gens qui nous parlaient et qui n'avaient pas été rencontrés par la police.

Sikon Ottawa : Après la rencontre avec le DPCP en octobre, des gens se sont manifestés et ils n'avaient jamais été rencontrés par la police.

Q. 31 : Michelle de Champlain : Est-ce que les policiers savaient qu'ils avaient des informations?

R. 31 : Sikon Ottawa : Probablement qu'ils le savaient. Pourquoi ça n'a pas été fait? Là est la question.

Q. 32 : Michelle de Champlain : Quand vous avez parlé de la rencontre du DPCP, vous avez mentionné qu'on vous avait imposé un maximum de trois membres de chaque famille qui pouvaient être présents à la rencontre à St-Michel. Qu'est-ce que vous auriez souhaité? Comment vous auriez aimé que le DPCP vous accueille?

R. 32 : Participante : Qu'il nous rencontre à Manwan et qu'il respecte le fait qu'on est une communauté et que la limite ne soit pas à trois personnes. Qu'on nous explique la décision, qu'on réponde à nos questions.

Toute la communauté a été touchée par cet événement et on aurait pu s'attendre à ce que toute la communauté reçoive l'information en même temps.

Michelle de Champlain : Merci beaucoup Angèle de ton partage!

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q. 33 : Roch Riendeau : On serait prêt pour une autre personne?

R. 33 : Francine-Hélène Flamand : Je suis la fille de Thérèse.

Mon père est à côté de moi, Sauterre, et mon frère Jean-Luc. J'aimerais ça que les autres soient ici mais c'est impossible, ils sont tous à l'extérieur.

Depuis que notre mère est décédée ils sont partis vivre à l'extérieur, en ville, et ils ne sont plus capables de revenir ici à Manawan. C'est pour ça qu'on est séparé.

Ma mère est décédée en laissant onze enfants, la plus jeune avait deux ans et la plus vieille, dix-huit ans, neuf filles et deux garçons. Le plus vieux s'est tué dans un accident et le deuxième est ici, en arrière. J'ai perdu deux autres sœurs qui n'ont pas pu assister à l'ouverture de l'enquête.

Sur la réouverture de l'enquête, j'ai ...suite en atikamekw.

Propos de Francine H Flamand traduits de l'atikamekw:

- J'ai des sœurs avec qui nous sommes séparés, mes sœurs ont choisi d'aller vivre en ville depuis la mort de notre mère.

- J'ai été contente de la réouverture de l'enquête, ça faisait longtemps que je voulais savoir ce qui s'est passé. Il y a beaucoup de témoins qui sont morts aujourd'hui, avec le temps.

- J'ai été aussi contente d'avoir le support de l'AFPAD.

- J'ai vu le rapport (travail) je peux vous dire que ça a été bâclé, on dirait que ce ne sont pas des vrais policiers, regarde la façon que ça a été fait.

Sikon Ottawa : Je vais t'arrêter un peu. Je pense aux personnes diabétiques et je vous propose une pause pour le dîner. Tu pourras reprendre en continuant à la question numéro deux. On reprend à 13h00.

Pause

Michelle de Champlain : Nous allons poursuivre avec Madame Francine-Hélène Flamand.

Francine-Hélène Flamand : poursuite du témoignage

- Mes souvenirs sont vagues quand la SQ sont venus, parce que je sortais souvent.

- J'aurais aimé que le DPCP vienne à Manawan, plutôt qu'à Saint-Michel. Ça a été fait à la hâte, avec une audience limitée, avec peu d'informations. Bien que l'événement n'ait pas été enquêté, il est reconnu qu'il y a eu l'incident, la conviction d'un meurtre demeure.

Plusieurs éléments énoncés par Francine qui explique ces réticences à l'enquête.

- la différence des allumettes aujourd'hui et en 1977.

- les corps non autopsiés 26 juin au 29 juin et l'enterrement.

X

Enquêteur

X

Déclarant

- la présentation en diapositives avait été faite ici à Manawan, où sont ces diapositives?

- la vérité ne sera jamais sue et si ça aurait été cinq blancs morts et deux autochtones de survivants, le traitement aurait été le contraire. Notre famille a été complètement détruite.

-Je suis chagrinée pour mon père qui est veuf depuis 41 ans.

- Il y a quelques photos qui avaient été montrées par Serge Fontaine.

Ils sont morts le 26 juin et ont été enterrés le 29 juin, la journée de la fête de ma mère. Ça été trop vite, même pas quatre jours et c'est comme si toute était fini...

Après l'événement, il y a des policiers qui sont venus à Manawan avec des diapositives. J'avais regardé les photos moi aussi et quand j'ai dit au policier que c'était ma mère, il m'a tout de suite tassée en me disant que je n'avais pas le droit de regarder ça.

Il y avait plein de monde qui attendait pour voir, il y avait plein de photos en couleur. Je ne sais pas où sont rendues ces photos.

On aimerait ça connaître la vérité

Suite en atikamekw dans un échange avec Sikon Ottawa.

- Ma sœur Antoinette est très affectée émotionnellement par la rencontre d'aujourd'hui.

J'ai demandé à ma sœur de venir témoigner mais elle m'a dit que depuis hier qu'elle pensait à ça et qu'elle a commencé à avoir des douleurs au ventre à cause qu'elle a vu ma mère la dernière fois dans le camion d'où ma soeur a été jetée dehors par les messieurs. Ils l'ont laissée dans le chemin et ils sont partis.

En plus son mari est parti, elle vit une séparation, c'est trop dur pour elle. C'est comme un même événement qu'elle revit avec cette séparation et la séparation de sa mère.

Alice Petiquay prend la parole en atikamekw :

- Un fait que je veux souligner, une des victimes ayant 15 ans, pourquoi il n'y a pas eu d'autopsie.

Q. 34 : Roch Riendeau : Madame, est-ce que vous souhaitez faire des recommandations pour qu'une telle situation ne se reproduise plus?

R. 34 : Qu'on parle de ce qui est arrivé pour ne pas que les autres vivent la même chose qu'on a vécu.

Sikon Ottawa poursuit l'échange en atikamekw.

Participante : J'aurais une question. Quand on a eu la rencontre à l'église, on nous avait dit qu'il y aurait la possibilité que l'individu vienne témoigner. Est-ce que c'est quelque chose de faisable?

X

Enquêteur

X

Déclarant

Michelle de Champlain : Je vais répondre. C'est sûr que je voulais en parler vers la fin de notre rencontre. Ce qui arrive pour le moment c'est que ce sont les procureurs qui vont décider de quelle option prendra le récit du groupe de parole. Il se pourrait qu'on demande à un représentant du groupe de venir témoigner devant le Commissaire pour tout le monde. Et je vais vérifier avec vous si tout est correct pour valider vos récits.

Sikon Ottawa : Ça fait un peu plus de deux ans aujourd'hui que je connais l'histoire qui nous a été racontée à pas mal tous dans la communauté. L'histoire de cinq gens de chez nous qui sont partis de la communauté le 26 juin 1977 et qui ne sont jamais revenus.

J'ai commencé à m'intéresser plus à l'histoire quand ma mère, qui fait partie de l'AFPAD, m'a interpellé pour me dire qu'il allait y avoir des gens qui auraient besoin d'accompagnement et de soutien, parce qu'il y avait une démarche collective de ces familles-là pour tenter de retrouver un certain sens à ce qui était arrivé en 1977.

Les policiers sont venus après ce qu'on pourrait qualifier aujourd'hui de pression médiatique. Ils sont venus annoncer qu'il allait y avoir une réouverture de l'enquête. Pour ma part, ça été le début d'un processus difficile pour ces gens-là. J'ai été témoin des blessures profondes, de leur traumatisme. Blessures qu'il n'avait jamais été question d'extérioriser. En tant qu'intervenant des Services sociaux, je peux vous dire qu'en ayant côtoyé ces gens-là on a besoin de ressources pour être en mesure de mieux encadrer et supporter les gens. On va avoir besoin de plus de ressources.

Avec ce que j'ai entendu, ce n'est pas suffisant d'être une personne ou deux pour faire des rencontres. Ça prend une approche holistique qui va tenir compte de nos valeurs, de nos coutumes et de notre culture. Bien souvent, les intervenants ne sont pas outillés pour donner un support dans ce sens-là.

Je pense qu'on devrait aller faire des interventions à volet plus culturel. Là-dessus, on a des lacunes en tant que service. Malheureusement, notre bon vouloir et notre bonne volonté ne nous permettent pas tout le temps de mieux servir notre clientèle. C'est très souvent lié au manque de budget.

J'ai été policier une dizaine d'année dans la communauté. Une chose que je remarque aujourd'hui c'est que la façon d'enseigner aux policiers est différente. Il faut sensibiliser les gens à être plus ouverts dans leurs interventions, à humaniser les interventions.

Ce n'est pas toujours évident pour un intervenant de donner des services mais je pense que le plus important c'est de toujours sécuriser la clientèle. On parle ici de sécurisation culturelle. Ça peut même aller plus loin, il faut que les entités juridiques soient aussi sensibles à ça. De la magistrature au greffier, tous les employés.

Malgré toutes les souffrances que nous avons entendues ici aujourd'hui, il faut reconnaître qu'il y a une valeur qui demeure et cette valeur elle est sacrée pour nous autres et c'est avec ça qu'on travaille pour guérir nos plaies, c'est l'entraide, le partage. Elle est là, elle existe, elle est dans l'esprit, elle est dans le cœur, elle est dans la mémoire de nos ancêtres et de nos aînés d'aujourd'hui. C'est comme si c'était un petit peu notre médicament.

Je pense que les travaux de la Commission pour tenter d'essayer de corriger les relations qu'il y a avec les Autochtones, les Premiers peuples, ne doivent pas être regardés seulement à partir d'aujourd'hui. Je pense qu'il faut reculer en arrière jusqu'à l'arrivée des premiers colons ici pour comprendre à quel point ce sont les Autochtones qui ont été les plus accueillants, les plus riches en terme de relations. Il faudrait revoir tout ce qu'on apprend en sociologie, en anthropologie et se tourner vers les connaissances immatérielles des Autochtones. C'est l'essentiel de ce que je voulais partager aux familles et je désire que ce que je viens de dire soit entendu du grand public.

Meegwetc!

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q. 35 : Roch Riendeau : Est-ce que, avant de fermer le groupe de parole, des gens voudraient ajouter des recommandations?

R. 35 : Kwe, mon nom c'est Béatrice. En écoutant les témoignages je me demande de quel pouvoir on a besoin pour que le monsieur vienne nous dire ce qui s'est passé en 1977. (Inaudible)

Q. 36 : Michelle de Champlain : Est-ce qu'il y a d'autres recommandations?

R. 36 : Participant : C'est la SQ qui est venue ici la première fois, j'ai posé la question est-ce que c'est possible d'avoir un autre corps policier qui pourrait mener l'enquête puisque ce sont eux qui l'ont faite la première fois?

La réponse a été non.

Q. 37 : Roch Riendeau : Est-ce que vous souhaitez faire une recommandation allant dans le sens que lorsqu'il y a une réouverture d'enquête, elle soit confiée à un autre corps policier?

R. 37 : Oui.

Il y a une intervention inaudible à 55 minutes du 3^e enregistrement, je crois que ça concerne des compensations de la SAAQ

Transcription et traduction de l'atikamekw au français des échanges tenus lors de la rencontre du groupe de parole du 6 juin 2018 à Manawan

Début de la rencontre 8 h 45

Propos de Valérie Quitich:

- Nous avons été avec Angèle pour rencontrer Rose-Anna et Nancy de l'AFPAD.
- La question que je me posais souvent : est-ce que le dossier va être ré-ouvert?
- J'avais une bonne appréhension, malgré le pessimisme qu'il y avait.
- Lorsque les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont venus à Manawan, il y avait un vent de positivisme.

Il y avait une différence entre 1977 et 2016. Le déploiement de la Sûreté du Québec en 2016 était massif et intimidant.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Il n'y avait pas vraiment de liaison entre la police et les familles pour nous informer des développements dans l'enquête, il y a seulement eu des annonces mais pas plus.

Nous aurions pu sentir plus de respect de la part du DPCP et de la SQ, s'ils s'étaient déplacés à Manawan pour divulguer le résultat de l'enquête.

J'ai senti que le DPCP et la SQ étaient encore négligents mêmes dénigrants envers nos familles.

Propos d'Alice Petiquay : (en pleurs)

- Je ne suis pas en mesure de bien m'exprimer parce que nous ne savons rien de ce qui s'est passé en 1977. Nous avons entendu beaucoup de spéculations, selon les blessures qui avaient été observées par celles qui avaient habillé les corps des victimes. Je suis peinée, ça fait tellement longtemps, ça fait 40 ans. Malgré cela, je sens une joie, les amis ici Valérie et ma cousine Angèle. Nous voulons que les gens qui savent des choses parlent de ce qui s'est passé.

Propos de Joséphine Dubé :

- Ça a été et restera une très grande épreuve ce que nous vivons.

Propos d'Alice Petiquay :

- J'ai tenté de me remémorer des souvenirs entourant l'événement du 26 juin 1977.

En 2016, j'ai espéré que la SQ allait nous annoncer des bonnes nouvelles et qu'elle venait aider à notre cause. Depuis qu'ils sont venus, nous ne pouvons toujours pas dire ce qui est arrivé, parce qu'ils ne nous ont rien dit à ce sujet.

Propos de Joséphine Dubé :

- Nous n'avons pas reçu d'indemnisation à la hauteur de la souffrance que nous avons eu à vivre. Il y a une grosse différence entre ce qu'on a à vivre et surtout avec ceux qui ont causé la mort de mon fils.

Propos d'Alice Petiquay :

- J'aurais aimé que le DPCP vienne à Manawan pour venir donner les résultats de l'enquête. S'ils peuvent venir la prochaine fois.

11:54 Propos de Francine H Flamand:

- J'ai des sœurs avec qui nous sommes séparés, mes sœurs ont choisi d'aller vivre en ville depuis la mort de notre mère.

X

Enquêteur

X

Déclarant

- J'ai été contente de la réouverture de l'enquête, ça faisait longtemps que je voulais savoir ce qui s'est passé. Il y a beaucoup de témoins qui sont morts aujourd'hui, avec le temps.

- J'ai été aussi contente d'avoir le support de l'AFPAD.

- J'ai vu le rapport (travail) je peux vous dire que ça a été bâclé, on dirait que ce ne sont pas des vrais policiers regarde la façon que ça a été fait.

Dîner 12:00

13:30

Propos de Francine H Flamand:

- J'ai des sœurs avec qui nous sommes séparés, mes sœurs ont choisi d'aller vivre en ville depuis la mort de notre mère.

- J'ai été contente de la réouverture de l'enquête, ça faisait longtemps que je voulais savoir ce qui s'est passé. Il y a beaucoup de témoins qui sont morts aujourd'hui, avec le temps.

- J'ai été aussi contente d'avoir le support de l'AFPAD.

- J'ai vu le rapport (travail) je peux vous dire que ça a été bâclé, on dirait que ce ne sont pas des vrais policiers regarde la façon que ça a été fait.

13:50

Propos d'Alice Petiquay :

- Un fait que je veux souligner, une des victimes ayant 15 ans, pourquoi il n'y a pas eu d'autopsie.

Propos de Francine H Flamand:

- Ma sœur Antoinette est très affectée émotionnellement par la rencontre d'aujourd'hui.

Question d'Alice Petiquay :

Est-ce que c'est possible comme Janet mark avait dit que le survivant blanc puisse être convoqué la commission?

Question de Germain Petiquay :

Pourquoi la SQ doit enquêter malgré qu'en 1977, c'est elle qui avait répondu à l'appel.

Question de Jean-Luc Flamand:

Quand est-ce qu'on va savoir si on peut espérer une indemnisation?

X

Enquêteur

X

Déclarant

Mots traduit de l'atikamekw au Français par : Sikon Ottawa.

X

Enquêteur

X

Déclarant